

COLLOQUE « Khmers rouges : des origines aux suites judiciaires »

PROGRAMME

Date : mardi 17 avril

Lieu : Mairie du 13^{ème}, 1 place d'Italie

Horaire: 10h30 à 13h15, suivi d'un puis cocktail déjeunatoire de 13h15 à 14h45

Il fera suite à la cérémonie d'inauguration du Mémorial dédié aux victimes du régime khmer rouge de 9h15 à 10h15 au Parc de Choisy, face au 153 avenue de Choisy (à 600m soit 10 mn de marche)

Introduction

- Jérôme Coumet, Maire du 13^{ème} arrondissement

Faits et responsables

- Projection d'extraits du film « L'important c'est de rester vivant » en présence de sa réalisatrice, Mme Roshane Saidnattar.

Table ronde : origines et avènement du régime khmer rouge

- Médiateur : M. Jacques Gravereau, fondateur et président d'honneur de l'Institut HEC Eurasia, auteur de plusieurs livres sur l'Asie ;
- Mme Meas Pech-Metral, auteur de 3 livres, co-réalisatrice d'un film sur la question ;
- M. Sirivudh Chai, historien, auteur de plusieurs livres ;
- M. Thierry Cruvellier, journaliste, auteur du livre « Le Maître des aveux ».

Table ronde : une nouvelle justice pour ces crimes contre l'Humanité

- Médiateur : Mme Antoina Tioulong, partie civile au procès des Khmers rouges
- M. le Juge Marcel Lemonde, président de chambre honoraire à la Cour d'appel de Paris, juge international ayant instruit le dossier de Duch et celui de Nuon Chea/Khieu Samphan, auteur du livre « Un juge face aux Khmers rouges » ;
- Me Philippe Canonne, avocat honoraire, ancien Bâtonnier au barreau d'Aurillac, ayant plaidé dans le procès de Duch ;
- Me Alain Werner, avocat inscrit au barreau de Genève ayant plaidé dans l'affaire N°001 (Duch), directeur de l'Ong Civitas Maxima défendant les victimes de crimes de guerre ;
- Me Patrick Baudouin, Président d'honneur de la FIDH (Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme) et avocat au Barreau de Paris, ayant représenté des parties civiles dans le dossier N°002 (Nuon Chea/Khieu Samphan) devant les CETC (Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens), toutes appartenant à la diaspora cambodgienne en France.

Conclusion

- (sous réserve) Buon-Huong TAN, député de Paris : l'accueil par la France des réfugiés khmers et leur intégration.

COCKTAIL DEJEUNATOIRE CAMBODGIEN